

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	6
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINDD - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme peut aussi bien désigner la "croissance verte" (confiance dans la capacité de répondre au défi écologique par le progrès technique et dissociation des questions environnementales par rapport aux questions sociales et éthiques) que la construction progressive d'un "nouveau paradigme de développement" qui remettrait radicalement en cause les fondements de notre modèle actuel : bien plus qu'un saut technologique, la transition écologique et sociale requerrait une modification substantielle de nos modes de vie.

La mineure en « enjeux de la transition et du développement durable » vous offre :

- une approche transversale de la question de société du développement durable,
- une réflexion critique sur le développement durable à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue,
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des disciplines, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif/de nouvelles solutions sur cette question de société qu'est le développement durable.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de prendre position en regard des apports de différentes disciplines et d'en débattre, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

MINDD - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Confronté à la question de société sur les "enjeux de la transition et le développement durable ", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en enjeux de la transition et du développement durable.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en matière de réflexion sur les questions liées au développement durable afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire;

2.

Approcher, questionner et discuter des enjeux liés au développement durable en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations;

3.

Confronté aux enjeux de société du développement durable, élaborer une réflexion personnelle selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines (chacune étant nourrie de sa propre rigueur) et points de vue; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne ;

4.

Face aux enjeux de société du développement durable, développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle, la faire évoluer; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

○ LDVLD1300	Economie écologique	Kevin Marechal	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LBIR1230A	Introduction à l'ingénierie de la biosphère	Philippe Baret Pierre Defourny Pierre Delmelle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LBIR2050	Enjeux du développement durable et de la transition	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen (coord.)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LECGE1325	Séminaire intégré : Transition et Développement durable	Marthe Nyssens William Parienté	FR [q1+q2] [60h+20h] [10 Crédits] 🌐		X

o Cours au choix

⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni)	EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)	EX [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Bruno Masquelier	EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	EX [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	X

⊗ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2eme bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	EX [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	EX [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	EX [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin (coord.)	EX [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	EX [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie-Laurence De Keersmaecker Bas van Wesemael	EX [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Mélanie Bourguignon (supplée Christine Schnor) Jocelyn Nappa Usatu (supplée Christine Schnor)	EX [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINDD - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2023-sinf1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2023-chim1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2023-phys1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2023-math1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2023-hist1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2023-hori1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2023-lafr1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2023-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2023-reli1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2023-spol1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2023-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2023-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2023-edph1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2023-ecge1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2023-roge1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2023-huso1ba]
- > Bachelier en sciences biologiques [prog-2023-biol1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2023-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2023-comu1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2023-geog1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2023-rom1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2023-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2023-filo1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2023-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2023-germ1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2023-fsa1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tous les étudiants de bachelier de l'UCLouvain qui autorisent l'accès à une mineure.

Les méthodes pédagogiques choisies, interactives notamment sous la forme d'un séminaire, amènent à limiter le nombre de participants à **35 étudiants**. C'est pourquoi les étudiants intéressés sont priés d'envoyer une lettre précisant leur motivation à intégrer la dynamique de cette mineure dans leur cursus académique. Cette lettre doit parvenir à Géraldine Carette (Economics School of Louvain) par mail le plus tôt possible dans l'année civile pendant laquelle ils vont commencer leur mineure. Les premiers arrivés seront les premiers reçus. Note : L'étudiant(e) qui n'a pas réussi, dans sa formation universitaire antérieure, un cours d'économie politique (ou jugé équivalent), devra en ajouter un au 2ème bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Ce choix devra être soumis à l'approbation du coordinateur de la mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours mobilisent une diversité d'approches pédagogiques : cours ex cathedra, l'évaluation par les pairs et l'exploitation des nouvelles pédagogies encourageant des présentations faites par les étudiants.

Le séminaire met l'accent sur l'interactivité entre étudiant-es et vise à développer des compétences transversales. Les dialogues sont favorisés par l'utilisation d'exemples concrets. Des débats peuvent être organisés.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que le séminaire impliquera une participation de l'étudiant-e tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiant-es peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en enjeux de la transition et du développement durable en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sociologie](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: Marthe Nyssens

Personne(s) de contact

- Géraldine Carette

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Marthe Nyssens

Personne de contact : Géraldine Carette (ECON)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Voir https://uclouvain.be/prog-mindd-cond_adm

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCLouvain, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Géraldine Carette

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel.

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des mineures se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.